



**C@lan.com (munal) • DÉCEMBRE 2018**

## Le mot

### Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

« **Déjà plus d'une feuille sèche parsème le gazon jauni...** » (SIC)

Et oui, la rentrée a eu lieu, les aoûttiens ont repris le travail et la rentrée scolaire s'est déroulée dans les meilleures conditions et de façon apaisée.

Il nous faut maintenant reprendre le quotidien et oublier le petit répit qu'a constitué cette trêve estivale, l'occasion pour moi de vous souhaiter à tous une reprise agréable.

De même, le conseil municipal s'est déjà réuni le 7 septembre pour prendre connaissance de la pré-étude sur l'aménagement foncier et permettre la candidature officielle à cette démarche auprès du conseil départemental. Nous poursuivons également, avec Nathalie Le Guen, déléguée de l'agglomération, l'écriture de notre nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui devrait être approuvé l'année prochaine.

Une nouvelle étude sur l'aménagement de la place a été lancée avant l'été et les résultats nous seront communiqués en fin d'année.

Vous voyez, beaucoup de dossiers administratifs qui peuvent quelquefois paraître fastidieux mais qui n'en constituent pas moins une étape indispensable pour des réalisations concrètes.

Depuis 4 ans, nos finances ne nous ont pas permis la réalisation des structures nécessaires au Calan d'aujourd'hui : cette nouvelle salle

multifonctions ou la rénovation du centre bourg.

Néanmoins, nous avons accompagné l'agglomération pour le déplacement de la station d'épuration vers Plouay, confirmé la rénovation de la voirie, pu acquérir Ty Maria puis la bordure de la place et la grange. Nous avons constitué ainsi une réserve foncière, qui va se révéler précieuse dès 2020 par l'achat de 20 000 mètres carrés, répartis en quatre parcelles dans le bourg, dont celle nécessaire à la future salle polyvalente.

La nécessité démographique ne doit pas nous faire oublier l'essentiel : cette vie en communauté à travers nos rencontres à l'école, dans les associations, sur le marché qui font le sel de notre communauté de moins en moins rurale mais qui n'en oublie pas ses valeurs.

En effet, après avoir longtemps semé et attendu, avec obstination et opiniâtreté, il semble que notre horizon s'éclaire depuis que l'agglomération a admis notre bon droit et en a tiré les conséquences financières.

2019 sera entièrement consacré au travail préparatoire concernant la voirie de la rue du Levant et de la salle polyvalente (plans, devis, recherches de subventions optimales) et je suis persuadé, qu'enfin, ces travaux que nous attendons impatiemment depuis quatre ans, démarreront en 2020.

Tout vient à point...

**Pascal Le Doussal, Maire de Calan**

## BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

### Budget primitif 2018

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et sont à disposition du public pour consultation.

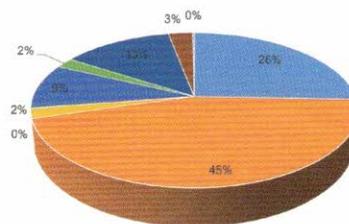
COMMUNE BP 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses	recettes	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes
	845 640.00€		777 605.00€		1 623 245.00€	

## Point sur la section de fonctionnement

### Dépenses

- L'instruction du droit des sols est assurée par Lorient Agglomération depuis le 01.07.2015.
- Charges de personnel : fin de deux contrats aidés début 2018, transformés en contrats cdd, à compter de septembre 2018, donc réorganisation au niveau du personnel, perte de quelques heures pour certaines personnes qui travaillent à l'école

DEPENSES FONCTIONNEMENT

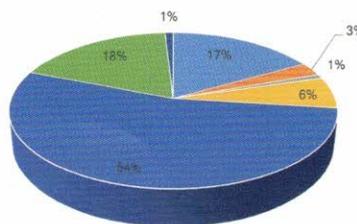


- 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL
- 012 CHARGES DE PERSONNEL
- 014 ATTENUATION DE PRODUITS
- 022 DEPENSES IMPREVUES
- 023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
- 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

### Recettes

- Les taux d'imposition ne seront pas augmentés, seules les bases suivront une réactualisation
- Le budget primitif prend en compte le maintien des dotations de l'Etat

Recettes de fonctionnement



- 002 EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES
- 013 ATTENUATION DE CHARGES
- 042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 70 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENT
- 73 IMPOTS ET TAXES
- 74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

## Point sur la section d'investissement

### Voirie

- Programme de voirie rurale et urbaine (travaux et maîtrise d'œuvre)
- Panneaux de voirie

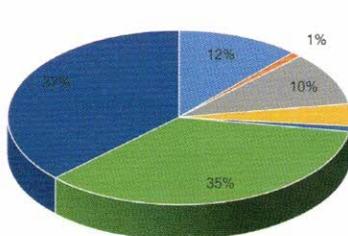
### Groupe scolaire

- Toiture de l'école
- Ravalement du pignon de l'école

### Opérations non individualisées

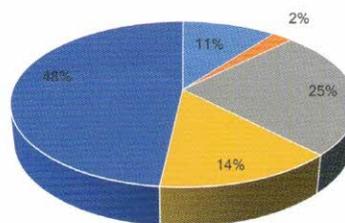
- PLU
- Projet de commerces
- Achat de terrains
- Travaux du columbarium

Dépenses d'investissement



- 001 DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE
- 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES
- 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 204 SUBVENTION EQUIPEMENT
- 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Recettes d'investissement



- 021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
- 040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 10 DOTATIONS, FONDS DIV. ET RESERVES
- 13 SUBVENTIONS D'INVESTIS.
- 16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

Pour information, l'endettement par habitant au 31 décembre 2017 sur Calan était de 549 €, soit en dessous de celui du Morbihan (652 €), de la Région (651 €) ou encore du niveau national (606 €).

## Investissements

### Principaux investissements depuis 2014

AIRE MULTISPORTS	60 000 €	
SIXIEME CLASSE	123 800 €	( Hors Subventions )
TRAVAUX D'ISOLATION, MENUISERIE, CHAUFFAGE, PEINTURE DU GROUPE SCOLAIRE	70 500 €	
LE LEANNEC Grange et 911 m2 terrain constructible	82 000 €	(Hors Subventions)
TY MARIA Maison et 622 m2 terrain constructible	100 000 €	
VOIRIE	597 000 €	(Hors Subventions)
LE CLANCHE Terrain de 20 000 m2 dont 7 000 m2 constructibles	220 000 €	
COMMERCE	147 000 €	( Hors Subventions Projet 2019 )
<b>TOTAL</b>	<b>1 383 300 €</b>	

## Logement sociaux :

### vers un rééquilibrage entre les quartiers de Lorient Agglomération

Trois lois successives en matière de logement et d'habitat ont conféré aux intercommunalités dotées d'un Plan Local d'Habitat, la mise en œuvre, au sein de leur territoire, de la réforme des politiques d'attributions et de demande de logement social.

L'objectif est de favoriser la cohésion sociale et urbaine ainsi qu'une égalité d'accès au parc social à l'échelle intercommunale. S'ajoute le projet de loi Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) en cours qui vient renforcer les leviers mobilisables permettant les rééquilibrages sociaux et territoriaux.

Actuellement il existe un décrochage à l'œuvre entre les quartiers prioritaires en politique de la ville (QPV) et le reste de l'agglomération. Six quartiers sont concernés sur le territoire, à Lorient, Lanester et Hennebont, trois villes qui concentrent 80% des logements sociaux. A ce phénomène de ségrégation qui s'explique par la localisation des logements à bas loyer s'ajoutent une dynamique de paupérisation de l'occupation du parc social qui s'accélère.

Lorient Agglomération (LA) souhaite se saisir, avec les 25 maires, de cette opportunité pour bâtir un projet partagé avec l'ensemble des acteurs du logement permettant de favoriser le vivre ensemble et une mixité sociale plus opérante sur l'ensemble du territoire et ce avec l'éclairage d'une sociologue connue pour ses travaux dans ce domaine.

Ainsi la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) élabore et adopte les objectifs de mixité sociale et de répartition entre les secteurs et quartiers de LA qui seront à prendre en compte dans les attributions de logements sociaux à travers le document cadre d'orientations et la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

La CIL sera également associée à l'élaboration du plan partenarial de gestion de la demande (PPGD) dont le but est d'assurer plus de transparence vis-à-vis des personnes qui postulent pour un logement social (service d'information et d'accompagnement des demandeurs...).

Ce travail a préfiguré la mise en œuvre des ateliers qui se sont tenus au cours du 1er trimestre 2018 et ont réuni l'ensemble des organismes de logements sociaux, les communes, les associations, des représentants d'habitants à travers les conseils citoyens, etc. (soit plus de 270 personnes sur 8 ateliers).

Cela a permis d'identifier les enjeux auxquels l'agglomération doit répondre et de formaliser les orientations à venir.

L'année 2019 verra, quant à elle, la mise en œuvre du plan partenarial de gestion de la demande (PPGD) et de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Placée sous l'autorité conjointe du Président de LA et du Préfet, la CIL est composée de trois collèges : maires des 25 communes, conseil départemental, représentants intervenant dans le champ des attributions (organismes de logements sociaux, associations œuvrant en faveur de l'insertion...), représentants des usagers (associations de locataires ou défendant les personnes en situation d'exclusion). Les membres sont désignés pour une durée de six ans.



## Plan Local d'Urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme, dont la révision a été prescrite le 17 Juin 2016, arrive au terme de la phase «diagnostique».



Ainsi le vendredi 1er décembre 2017, les citoyens étaient invités à une réunion publique afin que leur soient présentés les éléments du diagnostic réalisé concernant le Plan Local d'Urbanisme, ainsi que sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

A noter que sur l'année 2018, 9 demandes de permis de construire ont été déposées dont 7 pour des maisons d'habitation et 2 pour des extensions ainsi que 23 déclarations préalables et 21 certificats d'urbanisme.

### Un nouveau lotissement

Parc Kreis vient de commencer rue des étangs. Il comprend 28 lots et est réalisé en 2 tranches. Les 11 lots de la première tranche ont été viabilisés.

Le maître d'œuvre est la Selarl Nicolas Associés de Pontivy / Plouay.

La voirie a été réalisée par Eurovia de Kervignac.

les réseaux eau - assainissement - pluvial par la Sbcea de Pluméliau.

les réseaux électriques, téléphones et éclairage public par Reso de Baud.

La viabilisation de ces 11 premiers lots étant terminée, la commercialisation est désormais possible et se fait auprès de Maître Arens, notaire à Guéméné-sur-Scorff au 02 97 51 25 17.

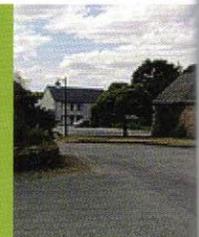
3 - Ty Maria,

Création d'une aire de jeux et d'un espace  
Rénovation et travaux de couverture

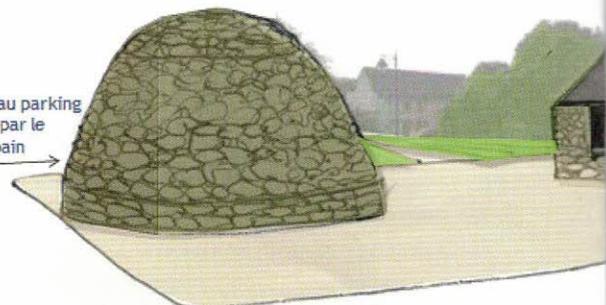
2 - Réaménagement du carrefour  
«entrée de ville», des intersections  
des rues et annexes (D113)

# Projet ce

## La halle multi-services



Entrée au parking  
bordée par le  
four à pain



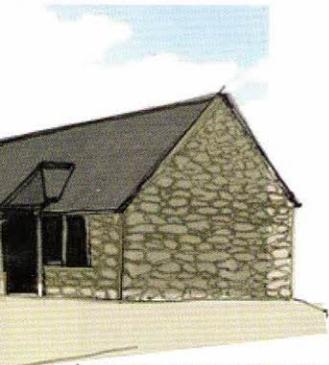
intergénérationnel

4 - Prolongement de la place du bourg avec création d'une aire de stationnement végétalisée à multi-usages (vélo, co-voiturage)

5 - Aménagement d'une placette pour le four à pain et réhabilitation de la grange en halle multi-services

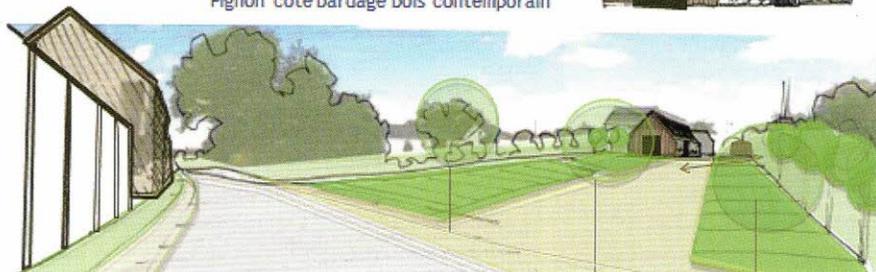
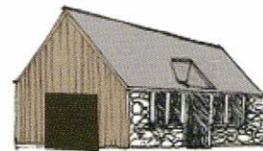


1 - Aménagement du parvis devant l'église et accessibilité PMR église / cimetière



Création d'un espace public entre le four à pain & la halle multi-services (côté pignon en pierres traditionnelles)

Stationnement végétalisé Pignon côté bardage bois contemporain



## Eaux pluviales

La loi NOTRE de 2015 donne aux agglomérations la compétence Eaux Pluviales.

Celle-ci est effective à compter du 1er janvier 2018 et concerne la gestion des eaux pluviales des bourgs. La maîtrise d'œuvre des travaux concernant les aménagements des réseaux des eaux pluviales est donc assurée par les services de Lorient Agglomération. Cette dernière participe ainsi financièrement lors des travaux engagés par les communes sur les réseaux et ouvrages concernant les eaux pluviales.

L'entretien de ces réseaux se fera par les services communaux avec ou sans le concours des entreprises de curage et nettoyage des canalisations. Cette compétence concerne les réseaux d'eaux pluviales uniquement dans les zones urbanisées. Les fossés le long des routes communales ne sont donc pas concernés ainsi que dans les villages qui relèvent de la responsabilité de la commune.

Cette compétence est rattachée aux services Eaux et Assainissement de Lorient Agglomération dont le vice-président est M. Thomazo et le délégué pour notre commune est M. Fioleau.

## Réseau électrique

En 2018, notre syndicat d'électrification, Morbihan Energie, a procédé au remplacement de câbles aériens soit quatre fils en câbles aériens torsadés dans le village de Kerandiot ainsi qu'entre Kerandiot et la Villeneuve.

Il a également profité du raccordement d'une maison neuve pour effacer une partie du réseau aérien à Cosquéric ; une opération similaire est prévue à Kerihuel en 2019.

Un nouveau programme d'enfouissement des lignes à 20 000 volts a également débuté entre Ty Glas et Le Zance. Il permettra aussi l'enfouissement du réseau basse tension des habitations de Neneslan.

Financé par Enedis, ce programme permettra aussi de sécuriser l'alimentation en électricité de la commune et est réalisé avec un programme plus vaste sur Inzinac.

Une partie des lignes aériennes entre Neneslan et Kergueris va alors disparaître.

L'ensemble est financé par Morbihan Energie pour les réseaux basses tensions et par Enedis pour les réseaux hautes tensions.

## GEMAPI

*Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.*

Lorient Agglo s'est retiré du Syndicat du Scorff le 1er janvier 2018 et du Syndicat du Blavet le 1er juillet 2018.

Toutes les actions menées par ces deux syndicats, auprès des agriculteurs, des communes, des collectivités et de tous les acteurs concernés par la qualité de l'eau sur les rivières du Scorff et du Blavet et de leurs affluents sur le territoire sont depuis assurées par l'agglomération.

M. Thomazo est le vice-président chargé du volet Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

Mme Nicolas est la vice-présidente chargée du volet Prévention des Inondations. Les délégués de la commune sont M. Delanoë et M. Fioleau.

## Voirie



En 2018, le récent programme de voirie a été le suivant : dans le bourg :

- mise en place, d'une couche d'enrobé sur la rue Er Vreger,
- mise en place d'un plateau ralentisseur de 100 mètres rue de Beg Er Lann, afin de réduire la vitesse sur cette rue ainsi, que le busage du côté des habitations pour sécuriser le cheminement des piétons.

en campagne :

- mise en place d'un coussin berlinois à Kergrohenec, et d'un autre à l'entrée du village de Kerihuel pour réduire la vitesse à l'entrée de ces villages,
- réfection de la voirie au lieu dit Kerburon.

Le coût total de ces opérations est de 118 836 € HT. Ces travaux ont été réalisés par la société Colas de Locoal-Mendon, subventionnés à hauteur de 11 416 € HT par le Conseil Départemental.

## Deux nouveaux circuits

L'équipe de bénévoles qui s'active, le dernier samedi matin de chaque mois, a ouvert deux nouveaux chemins cette année.

Le premier a été conventionné par Lorient Agglomération, avec un platelage dans une zone humide qui a été mis en place par un chantier de réinsertion de Plouay et financé par le syndicat du Scorff. Quant au balisage, il a été financé par le service tourisme de Lorient Agglomération, et mis en place par une équipe de bénévoles motivée.

Le second circuit part de la place du Four vers le lotissement des Châtaigniers, vers Kergonano par un chemin creux, puis vers la Crêperie des Etangs, le lotissement Prad Bras, et remonte vers le chemin de Fontaine Maria ou en longeant l'ancienne station d'épuration.

Ces chemins qui sillonnent la commune, passent dans presque tous les villages. C'est l'occasion alors de mettre en valeur le petit patrimoine, tels que les fours à pain, les fontaines ou les lavoirs. Venez voir le travail effectué par les habitants de Fontaine Maria et de Kerguéris pour la Fontaine de la Madeleine, cela vaut le détour.

Alberte Le Lan et son équipe de bénévoles vous donnent rendez-vous le vendredi 7 juin 2019 à partir de 19h pour une randonnée pique-nique afin de découvrir ou de redécouvrir un peu plus votre commune. Cette randonnée est gratuite et ouverte à tous.





## RAM LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM de Calan, Lanvaudan et Plouay est accueilli chaque mois sur la commune à la salle polyvalente. Sur l'année scolaire 2017/2018, deux psychomotriciens (Flavie Augereau et Thomas Guiot) se sont mobilisés chacun leur tour. Dans le cadre des missions du RAM, des ateliers d'éveil corporel

et moteur sont proposés aux enfants. Ce sont des espaces d'exploration corporelle, de plaisir partagé, d'échanges sur le développement de l'enfant et sur l'accompagnement éducatif qui sont abordés et que tout le monde apprécie.

## AFFAIRES SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'école du Levant a vu l'arrivée de 140 enfants répartis en six classes dont un effectif de 52 enfants en maternelle. Un retour à la semaine de quatre jours a été décidé en conseil d'école, validé en mairie et par la DASEN (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale), ce qui a entraîné une réorganisation quant à l'activité du personnel communal.

Des travaux de rénovation ont été effectués dans les premières classes du groupe scolaire. Isolation thermique et phonique, chauffage électrique rayonnant, éclairage, changement de portes, pour un montant de 27 800 HT subventionné à 27% par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) (7 500 €) et la réserve parlementaire de la sénatrice Mme Herviaux (7940 €), pour un reste à charge de la commune de 12 360€ HT.

La commune s'est inscrite pour un appel à projet «Ecoles numériques innovantes et ruralité». L'école du Levant a été retenue ! Cela va permettre de changer le matériel informatique obsolète et de compléter celui installé en 2016. Cet équipement sera subventionné à hauteur de 50%.

Deux dossiers ont été déposés suite à l'appel d'offre pour la restauration scolaire, et c'est le groupe Compass (Scolarest) qui a été retenu. Cette société répond au cahier des charges avec notamment un élément bio par repas et avec l'obligation de faire travailler des producteurs locaux : le pain pris à la boulangerie de Calan et les produits laitiers à la



Devant, de gauche à droite : Pascaline Dorigny Directrice, Nathalie Loridan, Catherine Ropars enseignantes.

En haut, de gauche à droite : Cédric Devautour enseignant, Dominique Le Roux AVS, Morgane Cazeaux enseignante.

Absentes : Martine Bechet et Frédérique Boumous enseignantes en maternelle.

laiterie de Kerguillet de Plouay. Par ailleurs, les prix du repas restent inchangés : enfant = 3,20 € - adulte = 4,20 €.

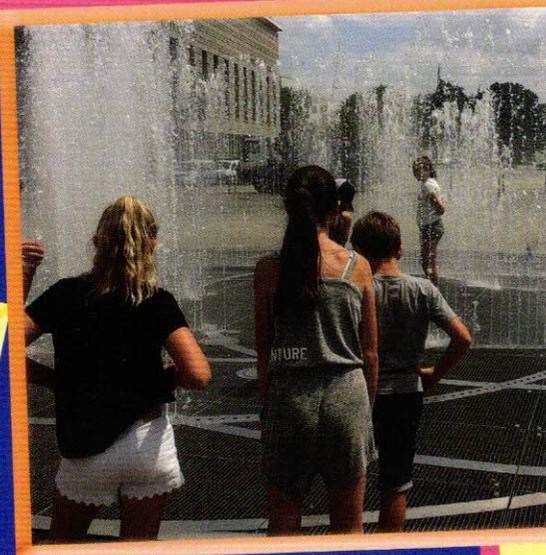
Petit rappel : la garderie est ouverte de 7h15 à 8h50 et de 16h40 à 18h45 : 1/2h = 0,90 €, forfait 1h30 = 2,10€ et le goûter 0,65€. Pour toute modification d'inscription ou pour tout autre renseignement : [cantine@calan56.fr](mailto:cantine@calan56.fr)

## JEUNESSE

Cette année encore. Il enfants âgés de 7 à 11 ans se sont transformés en acteurs amateurs tous les jeudis de 17h à 18h30. Ils ont créé leur propre pièce de théâtre qu'ils ont eu plaisir à faire découvrir lors d'une représentation publique le vendredi 22 juin 2018. Une réussite totale qui attend de nouvelles inscriptions pour des cours le jeudi de 17h à 18h30. Renseignements et inscriptions auprès de François au 06 18 28 40 80.



Fabrication de nichoirs



Pause rafraîchissement pendant un jeu de piste à Lorient

### Tornade calanaise

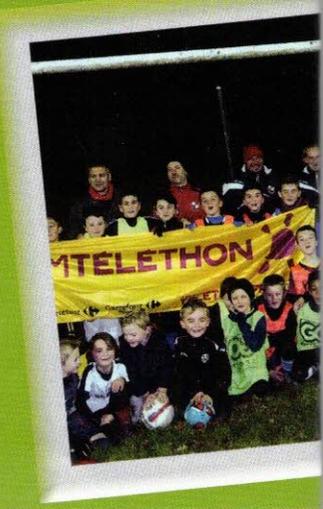
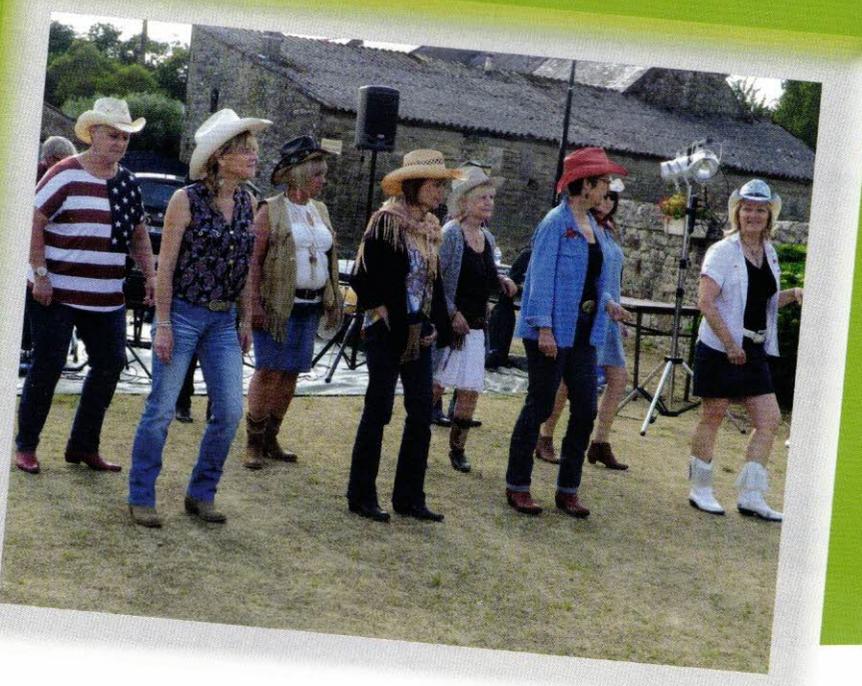
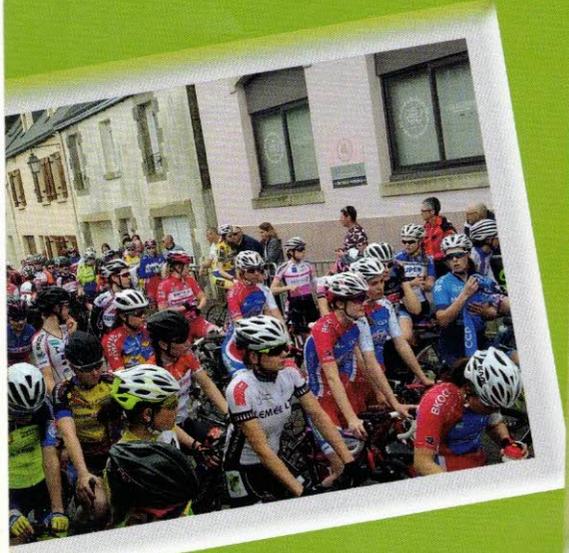
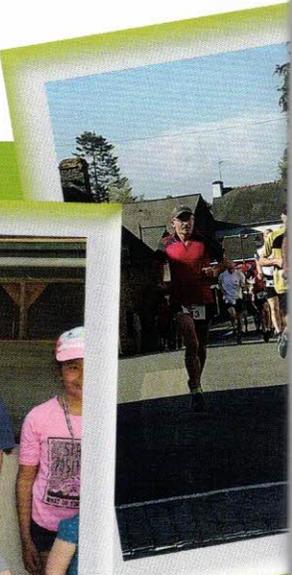
L'Espace jeunes accueille les jeunes Calanais dans son local situé près du stade. Les activités de plein air (jeux, sport) sont souvent plébiscitées par les pré-ados qui apprécient également les activités d'intérieur lorsque la météo est maussade (atelier pâtisserie, bricolage, jeux de société...), Durant les vacances, les activités de découverte sont mises en avant (jeux de piste, tai chi, escrime, bivouac, accrobranche, grands jeux tels Fort Boyard...).

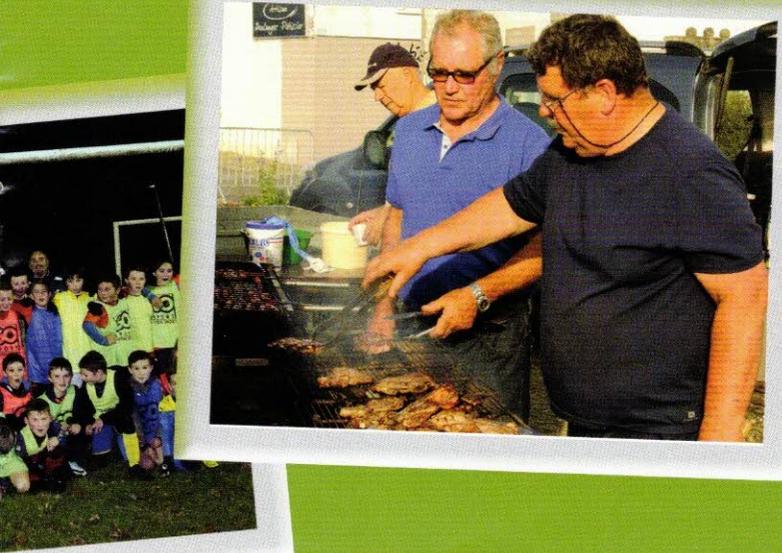
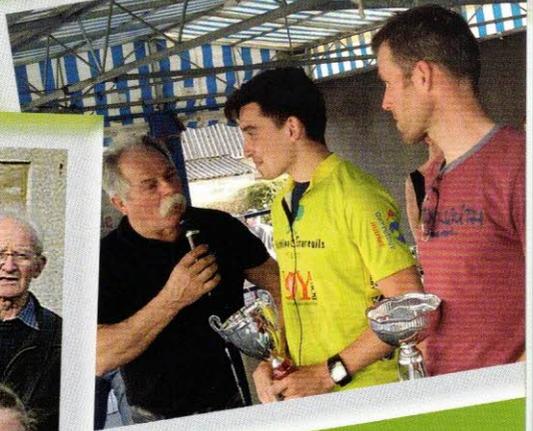
Dès l'entrée en CM2, tout jeune résidant sur la commune peut s'inscrire (cotisation annuelle = 1,00 €) et profiter régulièrement ou occasionnellement des activités mises en place par l'animateur. Contact : Philippe 06 80 44 55 07 / calaquijeunesse@yahoo.fr



On aime aussi chanter et danser à l'espace jeunes.

# CALAN EN IMAGES







## ÉCOLE DE MUSIQUE DU SCORFF AU BLAVET

Depuis le mois de septembre, un samedi par mois, se tient à l'Espace Rencontre « Le Jardin Musical », organisé par le SIVU Ecole de musique du Scorff au Blavet.

Cet atelier accueille les tout-petits, de 3 mois à 4 ans, avec leurs parents. Il est conduit par un professeur de musique également titulaire d'un CAP petite enfance.

Au programme : chants, danse, découverte des rythmes, de la musique, des instruments.

Tarif : 64 € / année / enfant

Pour tous renseignements :

02 97 21 72 60 - ecoledemusique56@orange.fr

L'école de musique a désormais son site internet !

[www.ecoledemusique56.wixsite.com/plouay](http://www.ecoledemusique56.wixsite.com/plouay)

## TARIFS MENSUELS \*

- Initiation dès le plus jeune âge : 6,30€
- Pratique instrumentale : de 46€ (dégressif en fonction du nombre d'enfants)
- Pratique instrumentale : 59,30€ adulte individualisé
- Formation musicale : de 15,60 à 19€
- Pratiques collectives : de 10,20€ à 18,70€

\* Tarifs indicatifs, se renseigner au 02 97 21 72 60

## Le Point i-mobile de Calan

Voici les statistiques du point i-mobile de Calan, situés juste à côté de la bibliothèque.

Du 1er janvier au 30 septembre 2018 :

578 personnes sont venues consulter la page d'accueil, elles ont effectué 810 actions (visites de pages, téléchargements, liens sortants).

Les pages les plus vues :

- 1 - A voir, à faire
- 2 - Où manger
- 3 - Plans
- 4 - Météo
- 5 - Où dormir
- 6 - Numéros utiles
- 7 - Activités touristiques et culturelles
- 8 - Commerces
- 9 - Visites
- 10 - Festival Interceltique

BIBLIOTHÈQUE

RELAIS  
D'INFORMATION  
TOURISTIQUE

## La bibliothèque municipale

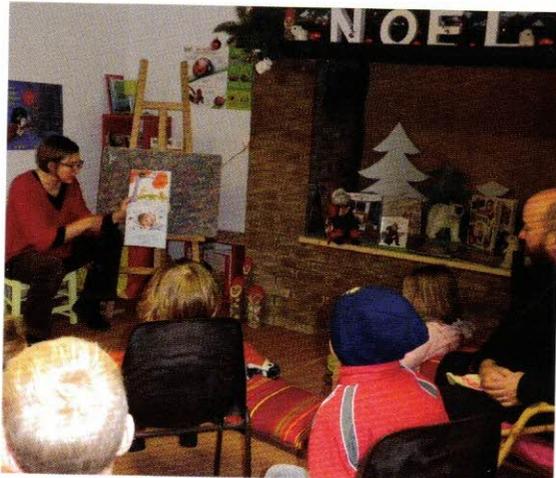
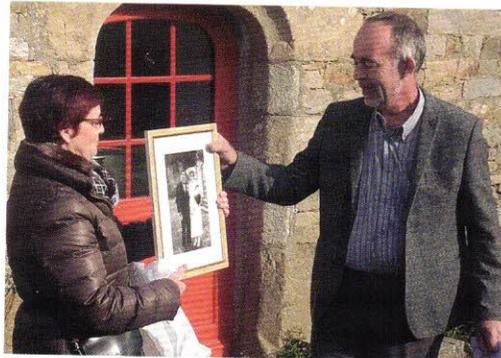
Depuis le printemps 2017, la bibliothèque municipale est descendue de ses locaux, au-dessus de l'ancienne mairie, pour s'installer à Ty-Maria, la longère qui se situe en face de l'église. Elle est maintenant bien installée et connaît une hausse de fréquentation sensible due, entre autre, à une meilleure accessibilité. Elle est en cours d'informatisation ce qui rendra le travail des bénévoles plus facile, mais, pour le moment, c'est une tâche un peu fastidieuse qui se fait lentement mais sûrement.

Au début du printemps, les enfants de l'école du Levant ont fait connaissance avec cette nouvelle bibliothèque. Chaque classe est venue passer un moment au milieu des livres. Après avoir fureté dans les bacs et les étagères, les enfants ont écouté une petite histoire avant de repartir avec quelques livres empruntés pour la classe. Ils y sont revenus début juin et renouveleront certainement cette visite au cours de l'année scolaire.

Une bonne occasion pour ceux qui ne le connaissaient pas encore de découvrir le lieu et d'avoir envie d'y revenir.



Inauguration



Matinée conte



Ecole du Levant



Bénévoles de la bibliothèque

Pendant l'année scolaire 2017/2018, l'art s'est invité à l'école du Levant, permettant aux enfants d'enrichir leur parcours culturel.

Deux intervenants les ont accompagnés : Mme Sandra Collineau a initié les enfants de la petite section au CE1 à la production de sculptures inspirées des œuvres de Robert Bradford avec un objectif de sensibilisation à la protection de l'environnement. Cette thématique a été pour elle le fil conducteur de la réalisation d'une fresque murale à laquelle tous les enfants de l'école ont contribué.

Pour la partie artistique musicale, ce sont M. François Kern et Mme Isabelle Canova qui sont intervenus auprès des classes. M. Kern a initié les enfants du CE1 au CM2 à la pratique du djembé et Mme Canova a encadré les enfants de la TPS au CP pour une pratique instrumentale à l'aide d'objets parfois insolites.

Les familles ont pu découvrir les productions des enfants au cours de deux manifestations, le vernissage-portes ouvertes du 25 mai et la fête de l'école du 23 juin. Dans le cadre de ce projet art, tous les enfants de l'école ont pu assister aux projections cinématographiques, organisées dans le cadre de l'opération «École et Cinéma», et qui ont eu lieu au cinéma Le Vulcain à Inzinzac-Lochrist.

En parallèle à ce thème commun, les élèves de CE2, CMI et CM2 ont quitté l'école du Levant le temps d'une semaine pour se rendre en classe découverte de neige à Estarvielles dans les Pyrénées, accompagnés de leurs maîtresses, Mme Cazeaux et Mme Tuarze ainsi que de trois adultes bénévoles, M. Guillermic, M. Even et M. Le Callonec que nous remercions chaleureusement. Au programme, découverte de la montagne en hiver (milieu montagnard, espace et sports de glisse sur la neige).

A noter également les échanges inter-écoles du réseau Calacé, financés par les communes de Cléguyer, Lanvaudan et Calan ainsi que par Lorient Agglomération.

L'équipe pédagogique de l'école remercie tous les partenaires financiers qui contribuent à la réalisation de ces projets à savoir, les familles de l'école, la municipalité, l'Amicale des parents d'élèves et Lorient Agglomération.



## Amicale des parents d'élèves

Encore une année bien remplie pour l'Amicale des parents d'élèves. Les actions ont de nouveau permis d'apporter un soutien financier important à l'école. En effet, près de 10 000 € sont venus compléter les contributions de l'école, de la mairie et du réseau d'écoles pour permettre la mise en place d'activités pédagogiques supplémentaires pour nos enfants.

2018 était rythmée et artistique ! Les enfants se sont initiés au djembé avec un intervenant musique. Nous avons pu admirer leurs prouesses lors de la fête de l'école. Une superbe fresque sur le thème du développement durable a été réalisée sur un des murs de l'école.

Les classes de CE2, CMI et CM2 ont découvert les joies de la classe de neige. L'Amicale a également participé financièrement à des sorties culturelles.

Cette contribution de l'Amicale au bénéfice des enfants et des familles n'est possible que grâce à la mobilisation de chacun tout au long de l'année sur les différentes opérations menées.

L'amicale poursuit ses actions :

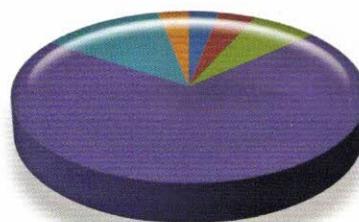
- La collecte de papier : tous les premiers samedis de chaque mois, de 9h à 12h, une permanence est assurée pour collecter papiers et journaux afin de les revendre à un centre de tri.
- Le repas du mois de novembre est un moment convivial, l'occasion pour les nouveaux parents de faire connaissance et pour les plus anciens de se retrouver.

- La fête de l'école est sans doute l'évènement le plus attendu des petits et des grands. Au programme : spectacle des enfants, stands, cuisson et vente de pains au four à pain ainsi qu'un rost er forn (rôti cuit au feu de bois) servi le soir.

L'amicale, c'est l'occasion pour tous les parents de s'investir dans la vie de l'école et de faire de nouvelles rencontres.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer à faire rêver nos enfants car ils comptent sur nous ! Un grand merci à tous !

### Actions menées par l'amicale en 2017/2018



- Vente de citrouilles
- Initiative
- Vente de crêpes
- Fête de l'école
- Collecte de papier
- Buvette Bal Breton

### L'association Calan Soussane, toujours dans l'action en soutien au village de Soussane au Sénégal.

En septembre, comme chaque année, la vente des plats à emporter de Poulet Yassa a connu un réel succès, plus de 240 repas ont été vendus. Ce Poulet Yassa a été préparé comme les années précédentes par l'association lorientaise « Ben Keur ». Le bénéfice sera entièrement consacré au village de Soussane et plus spécialement à l'école.

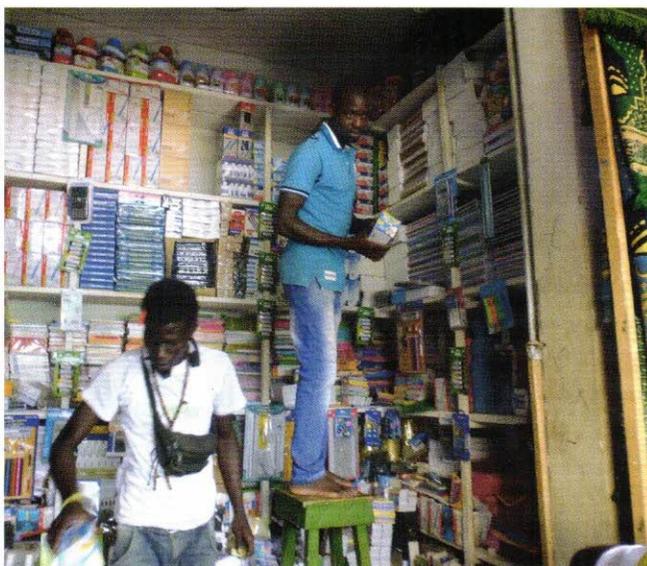
En plus d'assurer l'approvisionnement en fournitures scolaires et en denrées pour la cantine de l'école, l'objectif pour l'année à venir est la rénovation du sol des classes construites en 2013. Ce sol, bien dégradé, devrait être remplacé par du carrelage.

A plus long terme, l'objectif pourrait être la création d'un vrai projet agricole maintenant que l'irrigation des parcelles maraîchères est assurée par des panneaux solaires.

L'association s'inscrit dans une coopération avec d'autres associations qui interviennent au Sénégal :

- Vivre en Brousse, ONG, qui porte de grands projets d'aménagement (eau, panneaux solaires) dans le secteur de la communauté rurale de Sandiara dont dépend Soussane.
- Collectes et Partages, association d'Auray, qui s'implique au Sénégal, et sur laquelle Calan Soussane pourra s'adosser pour les projets qui vont au delà de l'école.

En novembre, une délégation de l'association s'est rendue à Soussane et a remis les fournitures scolaires achetées sur place et a finalisé le projet de réfection du sol des classes.



### Ornaisons

Des nouvelles d'Ornaisons commune jumelée avec Calan depuis le 21/12/1983 :

Ornaisons a connu un nouvel épisode difficile avec une crue très violente et subite de l'Orbieu et une crue plus modérée de l'Aussou ; 26 maisons ont été sinistrées mais pas de victime, contrairement à d'autres communes audoises. Les Ornaisonnais vont bien malgré l'épreuve...

### Nos amis de St-Buryan

Du 9 au 13 mai 2018, un groupe de 56 Calanais dont deux nouvelles familles ont pu apprécier l'accueil de nos amis de St-Buryan avec une balade sur la rivière Helford à Falmouth et un diner dans un magnifique château dominant la baie de St-Ives. Les aurevoirs ont eu lieu le samedi soir après une après-midi festive « grillades ».

## Club Breizh Penchak-Silat

Jean-Luc Lefevre, professeur diplômé d'état, vous accueille dans ses cours de Penchak-Silat, art martial indonésien apparenté à du combat de rue, pratiqué par les services commandos de l'armée indonésienne. Les cours allient le style traditionnel ainsi que les techniques adaptées au combat de rue comportant des frappes de mains et de pieds, des techniques de blocage et de projection. Les cours sont destinés au public, à partir de 15 ans, qui désire apprendre la self-défense et la maîtrise de soi. Renseignements : 06 40 36 69 26

Cours : le lundi de 19h30 à 21h et le vendredi de 20h30 à 21h à l'espace rencontre.



## L'AS Calan a le sourire . . .

Après une dernière journée pleine de suspens et d'émotion, l'équipe première de l'AS Calan, finissant en tête de son groupe, s'est hissée en 2018 au plus haut niveau départemental. L'équipe B, quant à elle, s'est maintenue en D3 après une belle saison également.

Le début de saison 2018/2019 est prometteur pour les 2 équipes, de quoi donner le sourire aux coaches : Mickaël Le Calvé, Cyrille Kernen et Jonathan Le Berre.

Les jeunes, quant à eux, évoluent au sein du Groupement de Jeunes du Pays de Caudan. Nos jeunes joueurs sont toujours motivés et les résultats sont encourageants. Les bénévoles calanais sont également très présents au sein de ce groupement. Les petits Calanais, toujours aussi nombreux, évoluent en U7 et U9.

Les nouveaux joueurs, petits et grands, sont les bienvenus.

A noter que la municipalité et le club de football étudient un projet de Club House. Cette construction d'environ 100 m2 pourrait permettre de remplacer des locaux vétustes et d'offrir au club un lieu dédié de rencontre ainsi qu'un bureau et de nouveaux rangements.



## Section Gymnastique

La section gymnastique de l'AS Calan a repris son activité en septembre. Elle suit le calendrier scolaire, il n'y a donc pas de cours pendant les vacances. Cette année de nouvelles adhérentes de Calan et des communes voisines ont intégré la section. Il n'y a pas de limite d'âge, cependant un certificat médical est exigé.

Le cours du lundi matin, de 9h à 10h, fort de son succès a lieu à la salle de la mairie. Les deux autres séances se déroulent à la salle polyvalente, le lundi et le mercredi de 19h à 20h.

Les cours sont assurés par une nouvelle éducatrice sportive diplômée et salariée, Gaëlle Rouat. On y pratique des exercices variés : renforcements musculaires, travail des cuisses, fessiers, abdos et étirements à chaque séance. Les cours se déroulent en musique, dans une ambiance tonique et sympathique.



Pour nous contacter (même en cours d'année) :

Marie-Thérèse Papapetros

02 97 33 26 93

Marie-Paule Stevens

02 97 33 28 00



## Téléthon 2017

La rando du Téléthon, qui s'est déroulée sur des chemins secs et sous un ciel étoilé, a été l'occasion de se retrouver pour participer à cette manifestation solidaire. Cette soirée a permis de confirmer votre intérêt pour cet événement, même si nous sommes toujours dans l'attente de plus de marcheurs.

Les organisateurs ont cuisiné à nouveau cette fameuse soupe de légumes pour la fin de la rando. Grand remerciement à tous pour votre participation, mais aussi à M. Henrio pour la terrine de pâte de campagne, à la boulangerie « La Galette » pour le pain et ses édairs au chocolat, et à Mme Le Tallec pour ses crêpes qui ont fait le bonheur des enfants du tournoi de football organisé par l'AS CALAN sous la direction de M. Guillemoto et son équipe.

Ces deux événements ont permis de récolter la somme de 988,40 €.

Rendez-vous est donné à tous pour le prochain Téléthon. Nous comptons sur vous !

## Chasse

Suite à la demande d'agriculteurs de la commune, la société de chasse a décidé de procéder à une chasse au blaireau. Nous avons donc fait appel à un équipage agréé : l'équipage des Ajoncs d'Or de Scignac dans le Finistère.

En effet, le blaireau n'est pas considéré nuisible et donc sa chasse est particulièrement réglementée et se pratique du 15 septembre environ au 15 janvier. La vénerie sous terre du blaireau peut être étendue pour une période complémentaire allant du 15 mai au 14 septembre. Durant la période des naissances au printemps le blaireau est donc épargné.

Sa chasse se pratique sous terre car c'est un animal dont l'activité est essentiellement nocturne, il est rare de le rencontrer en plein jour hors de son repaire souterrain. La nuit, il consacre son temps à se nourrir, et il cause des dégâts dans les cultures de maïs. La chasse consiste à acculer l'animal dans son terrier par des chiens de petite taille. Ensuite, on localise les aboiements du chien et on entreprend de creuser un trou jusque la galerie, alors on capture l'animal vivant. Aux yeux de certains, cette pratique peut paraître cruelle mais il faut bien stopper la prolifération pour maintenir un équilibre acceptable car le blaireau n'a pas de prédateur et il est également vecteur de maladies (tuberculose).

La société communale de chasse s'est réunie pour son assemblée générale le 07 septembre dernier à l'Espace Rencontre.



Le bureau est composé de : René Kernen - Président / Joël Guillermic - Vice Président / Alain Nivet - Secrétaire / Jean Claude Le Danvic - Secrétaire Adjoint / Gilles Delanoë - Trésorier

Jours de non chasse : mardi et vendredi (sauf jours fériés)



## LES FÊTES DE CALAN

### Les amis de Calan

Après le départ de quelques bénévoles, les fêtes de Calan ont eu lieu avec de nouvelles équipes. Merci à toutes et tous les nouveaux venus qui permettent la continuité de ces fêtes.

Comme les années précédentes, une cinquantaine d'enfants sous le regard attentif des parents ont ouvert cette 29ème édition des fêtes. Leurs efforts ont été récompensés par des médailles et friandises. La 10ème Course Nature a vu la participation de 120 athlètes. Malgré une température élevée, les 12,5 km ont été avalés en 46 minutes pour les plus rapides. Félicitations aux vainqueurs dans chaque catégorie, à tous les participants, ainsi qu'aux Calanais et Calanaises qui sont de plus en plus présents sur cette compétition où l'essentiel est de participer.

Le jambon à l'os du samedi soir est toujours autant apprécié et la salle polyvalente a fait le plein. Le président remercie la nouvelle équipe qui s'est investie pour la préparation, l'organisation et la réussite de ce repas.

Les féminines minimes/cadettes et juniors/séniors avec une centaine de participantes ont ouvert le 29ème Grand Prix Cycliste du dimanche. Elles couraient pour la victoire à Calan, mais aussi pour la 1ère manche du challenge « Camping Car Jacqueline » et le championnat du Morbihan. Pour la catégorie hommes, ils étaient un peu plus de 100 à s'élancer sur la ligne de départ avec une météo vraiment agréable pour avaler les 90 km de course.

Pour 2019, le rendez-vous est donné : le samedi 20 avril pour les courses



enfants nés entre 2007 et 2015 à partir de 15h, puis à 17h30 pour la 11ème Course Nature sur le circuit de 12,5km. Bien sûr, le soir, vous serez les bienvenus à la salle polyvalente pour déguster le jambon à l'os cuit au feu de bois.

Le dimanche 21 avril ce sera le 30ème Grand Prix Cycliste.

La fête foraine animera ces deux journées.

Le bureau des Amis de Calan :

Président - Bernard Fioleau / Vice-président - Maurice Le Cail / Trésorier - Olivier Peve / Secrétaire - Manuella Laurance / Secrétaire adjointe - Yolande Olivier

Equipe repas : Isabelle Le Coëffec / Nolwenn Mengual / Audrey Auffray Favre / Michel Quelen

Contact : lesamisdecalan@gmail.com

### Essor breton

Cette année L'Essor Breton organisait sa 60ème édition. C'est une course cycliste amateur par étape du niveau Elite Nationale. C'est la plus ancienne course par étape de France. Sa première édition date de 1958. Cette course en 6 étapes a débuté par un contre la montre individuel entre Calan et Inzinac le vendredi 4 mai dans l'après-midi. 102 coureurs répartis en 17 équipes de 6 prenaient le départ à une minute d'intervalle sous un soleil radieux.

Le champion de Belgique, Sasha Weemaes, endosse le premier maillot de leader avec un temps de 10'57" pour les 9 kilomètres qui sépare la salle polyvalente de Calan du stade de football d'Inzinac.

Puis suivent les étapes de Port-Louis - Lanvaudan - Inguiniel - Queven, Kernoues - Saint Fregeant, Pleyben - Chateaulin, Landivisiau - Landivisiau.

Au classement général à Landivisiau, c'est Christophe Piry du VC Rouen



qui remporte ce 60ème Essor Breton avec 614,8 km en 14h35' (moy : 42,158km/h).

Rappelons que Frank Laurance, notre champion Calanais, a remporté cette course en 2001.

Jean Pierre Cann, président de l'Essor Breton, nous remercie vivement d'avoir contribué à cette 60ème édition.

### Salon des terroirs

Les 10 et 11 février 2018, la salle polyvalente a accueilli les premières journées découvertes de nos terroirs viticoles.

Neuf producteurs de vin (Anjou, Bergerac, Cahors, Gaillac, Morgon, Pineau, Champagne, St-Nicolas de Bourgueil, Duras) ainsi qu'un éleveur de canard et un fabricant de glaces artisanales sont venus de leurs régions pour nous faire connaître leurs produits. Ils seront de nouveau présents les 9 et 10 février 2019, à la salle polyvalente. Une restauration sur place sera possible, l'entrée sera gratuite et ouverte à tous.



## NOS ANCIENS



### CCAS

Le repas du CCAS, préparé par le restaurant « La Tourelle » de Melrand, s'est déroulé le samedi 9 décembre 2017. 55 personnes étaient présentes. La veille, les membres du CCAS se sont rendus chez l'actuel doyen Cosmo Di Paolo, né en 1928, toujours actif dans son jardin. Il mijote toujours de bons plats notamment inspirés de la cuisine italienne.

### Notre doyen



Cosmo Di Paolo

### NOCES de DIAMANTS



Thérèse et Yvon Le Hein ont réitéré leurs vœux devant Pascal Le Doussal après 60 ans de mariage. Ils se sont mariés le 21 septembre 1958, cinq enfants sont nés de leur union : Nadine, Sylvie, Jean-Yves, Dominique et Lysiane. Onze petits enfants sont venus agrandir la famille et un arrière-petit-enfant. Ils ont célébré ce moment riche en émotion entourés de leur famille et amis.

### Germaine Jaffré

Samedi 20 janvier 2018, avant les vœux de la municipalité, le maire et deux membres du conseil municipal se sont déplacés chez la doyenne de la commune pour lui souhaiter une excellente année 2018, et lui ont offert d'un joli bouquet de saison.

Germaine Jaffré, née Le Corre, le 11 février 1926, a passé toute son enfance à Coët Forn Bihan en Caudan avant de devenir institutrice pendant dix ans à Erdeven et à Caudan.

En épousant Pierre Jaffré en 1952, elle a renoncé à l'enseignement et l'a secondé toute sa carrière dans l'exploitation agricole de Kervaillore. Charles, leur fils, est venu combler les souhaits du jeune couple en 1959.

Depuis le départ de Pierre, il y a cinq ans, Germaine est restée dans sa maison.

Malheureusement, Germaine nous a quittés au mois d'août.

Intéressée par la politique locale ou nationale, elle n'hésitait pas à rajouter un avis toujours bien trempé dans les conversations.



## Le petit marché veut devenir grand !

Le mardi matin, à partir de 8h30 les étals sont de plus en plus nombreux :

Le poissonnier Boris Prigent de Riantec, pêche du jour, pêche à la ligne petit côtier.

Le camion «Ty Producteurs» du Braigno, vente directe de charcuterie artisanale, sans intermédiaire (naissance, production et transformation).

Du miel, Stéphane Desjardins, agriculteur récoltant.

Breizh Rainette : créatrice, gammes dédiées aux enfants (bavours, range doudous. Elle propose des articles originaux dans un esprit celtique et moderne.

Catherine Guillemot : créatrice d'art, fabrication de bijoux avec des capsules de café usagées.



## Candy Fondant

Jessica Remot s'est installée sur Calan. Fondant (bougie sans mèche) à faire fondre dans un brûleur parfum, bougie à mèche en bois, fait avec des cires bio et des fragrances pour bougie, aucune toxicité pas de paraffine, plus de 140 senteurs aux choix. Senteur bonbon, gâteau, fruit, plante, parfum senteur homme, femme, parfum été, Noël, et Halloween, il y en a pour tous les goûts !

Sans oublier les parfums pour l'automobile, parfum armoire, wc, etc. et ce, à prix attractifs !

Possibilité d'ouvrir la boutique sur rendez-vous également au 07 68 14 27 45 et le site Facebook Candy Fondant <https://m.facebook.com/groups/3119912660190>



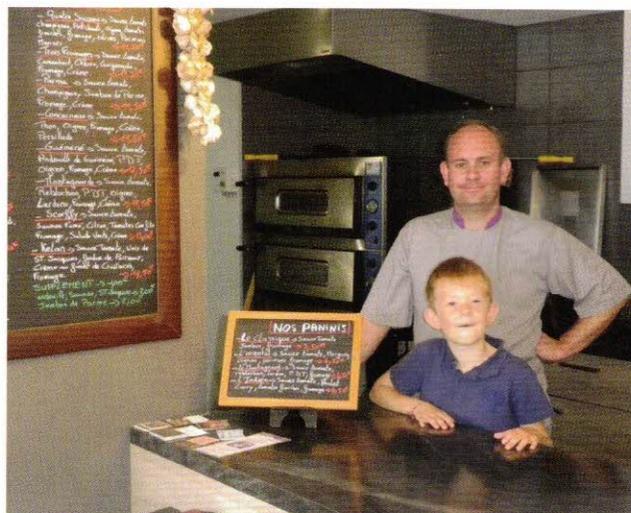
## Salon d'Esthétique



Un nouveau commerce vient de voir le jour à la place de la bibliothèque, dans l'ancienne mairie. Sandrine Le Roux a décidé de se lancer et d'ouvrir son salon d'esthétique.

Contact : 06 56 66 96 53.

## Pizzeria



Depuis début avril 2018, Nicolas Peto a succédé à «Marco» à Kelan Pizzas. Diplômé en cuisine et depuis 2005 en pizzeria, il vous propose à emporter pizza, burger, panini, salade... Pratique : 25 rue Marc Le Floch 02 97 33 33 91

### Cabinet infirmier



Au 37 rue Marc Le Floch, il y a un an a ouvert le cabinet infirmier avec Ysoline Bedart-Christien et Sylvie Dias.

Elles proposent des soins à domicile et au cabinet 7jrs/7 sur rendez-vous.

Les permanences de soins au cabinet ont lieu de 7h à 7h30.

Contact : 07 97 11 69 97.

### Commerces et locaux

L'ancienne Mairie transformée en mini pépinière d'entreprises, a vu l'arrivée en Septembre de Sandrine Le Roux esthéticienne. Elle occupe le dernier espace disponible à l'étage. Dans le bâtiment nous avons le cabinet d'infirmières libérales Ysoline Bedart-Christien et Sylvie Dias, un ostéopathe Gabriel Le Mouëllic, et une coiffeuse Morgane Daniel «En TÊTE À TÊTE» au rez de chaussée.

La grange de Ty Maria à côté de la bibliothèque a été réaménagée par Jessica Remot, elle vous propose tout un choix de bougies et de parfums d'ambiance «Candy Fondant».

La commune facilite l'installation de nouveaux services à la population en proposant ces locaux avec une nouvelle destination pour un loyer modéré qui couvre les charges (chauffage, eau, électricité).

Après plusieurs retards dus à des modifications concernant le permis de construire et aux problèmes de financements, le projet de construction de commerces va démarrer place du Four en début d'année 2019.

La municipalité espère ouvrir un commerce de proximité et voir se réaliser le transfert du cabinet infirmier en fin d'année prochaine.

La construction étant jumelée avec celle de deux logements à l'étage, la commune rachètera le rez-de-chaussée aux Foyers d'Armor, qui assurent la maîtrise d'œuvre de l'ensemble.

### Personnel des services techniques



Émile Manic, Frédéric Le Corre, Daniel Guéguen



Recrutement de deux agents : Sébastien Le Gal et Sébastien Thierry.

Daniel Guégén, a débuté au services techniques en 2007, tout seul au départ. Puis, vu l'agrandissement de la commune, une embauche de deux agents s'est faite progressivement. Émile Manic a pris sa retraite depuis le premier juillet 2018, Daniel Guéguen, également au premier Décembre 2018. Bonne retraite à tous les deux ! La nouvelle équipe est donc composée de Frédéric Le Corre, Sébastien Le Gal et Sébastien Thierry.

## Comment contacter la gendarmerie ?

- Pour toutes les situations urgences, un seul réflexe, composer le 17
- Pour le suivi des procédures, les dépôts de plainte, etc. : contacter la communauté de brigades de Pont Scorff au 02 97 32 61 17 ou Plouay au 02 97 33 31 17
- Pour tout besoin non urgent (questions de sécurité du quotidien, renseignements, conseils de prévention...), la brigade numérique répond 24h/24 et 7j/7 par messagerie instantanée. Ma gendarmerie en ligne est accessible par les canaux suivants :

- via un chat sur la page [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique).
- via Facebook Messenger ([www.facebook.com/gendamerienationale](http://www.facebook.com/gendamerienationale))
- via les messages privés Twitter (@gendarmerie. [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique))

## BRUITS ET TRAVAUX

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs, les travaux bruyants de chantier sont interdits tous les jours ouvrables de 20h à 7h ainsi que les dimanches et les jours fériés, excepté pour les interventions d'utilité publique d'urgence et les dérogations exceptionnelles. Pour le bien-être de votre voisinage, merci de respecter cette réglementation !

Extrait de l'arrêté préfectoral en date du 10 juillet 2014 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

## La trêve hivernale

Elle débute le 1er novembre, pour se terminer au 31 mars 2019.

Elle interrompt les expulsions locatives mais pas la procédure en résiliation de bail, ni celle relative au recouvrement des dettes locatives.

Pour plus d'information : ADIL du Morbihan - Parc d'Activités de Laroiseau, 14 rue Ella Maillart 56000 VANNES - Tél. : 02 97 47 02 30

Votre IP vous informe



Direction Territoriale Morbihan

Toujours plus proche avec Enedis à mes côtés

Disponible sur iOS et Android, l'application destinée aux élus et au grand public offre de nombreux services. Par géolocalisation ou en indiquant votre code postal, vous pouvez accéder aux fonctionnalités enrichies d'Enedis à mes côtés sur votre smartphone ou tablette.

**UNE APPLI QUI PERMET :**

- De contacter directement les services de dépannage, client et raccordement d'Enedis,
- De bénéficier d'un accompagnement en ligne en cas de problème électrique, d'établir un diagnostic et renseigner sur les manœuvres pour réalimenter son foyer,
- D'obtenir plus d'informations en cas de panne, notamment la localisation et l'heure de rétablissement du réseau électrique,
- D'avoir des conseils de prévention pour tout type de travaux à proximité d'une ligne électrique,
- D'avoir des réponses utiles aux questions les plus fréquentes, par exemple : « Quelles sont les premières étapes d'un raccordement ? »
- De suivre et d'évaluer l'évolution de sa consommation d'électricité grâce aux données transmises par le compteur linky

N'hésitez pas à télécharger l'application et à communiquer auprès de vos administrés !

**GRATUITE ET SIMPLE :**



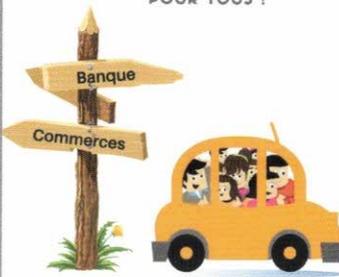
Téléchargez l'appli en scannant le QR Code






### Soli'transport

LE TRANSPORT SOLIDAIRE POUR TOUS !



**Le principe ?**  
Mettre en relation les habitants en difficulté pour se déplacer, avec d'autres habitants prêts à leur rendre service.

[solitransport56@gmail.com](mailto:solitransport56@gmail.com)





**Le service Social de la Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) assure une permanence sur rendez-vous et ce, deux mardis par mois à la mairie de Calan.**

Ils sont à prendre directement auprès du service Social de la Carsat de Lorient.

Téléphone : 09 71 10 39 60 (service 0,06€/min + prix d'appel).

Site internet: [www.carsat-bretagne.fr](http://www.carsat-bretagne.fr)

## 19 naissances

### du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Chea Soan Darany - 17/01/2017  
 Christien Nadan Loéline, Maria - 03/02/2017  
 Kerbart Jules, Robert, Henri - 11/02/2017  
 Rolland Joyce, Emilie - 17/03/2017  
 Evanno Ethan, Dominique, Patrice - 23/04/2017  
 Chartiot Héloïse, Françoise, Sonia - 29/04/2017  
 Kemen Marin, Elie, Marcel - 05/05/2017  
 Mendonça Swane, Manuella - 09/05/2017  
 Gabillet Lucie, Corinne, Elisabeth - 28/05/2017  
 Flegeau Nino - 04/06/2017  
 Lamouroux Elsa, Isabelle, Christine - 12/07/2017  
 Auffray Louise, Sarah, Jacqueline - 27/07/2017  
 Le Hir Le Scourzic Nohé, Pierre, François - 08/08/2017  
 Courtet Zoélie, Hélène, Jeanne - 25/08/2017  
 Baudet Maé, Louise - 09/09/2017  
 Piriou Priser Juliette - 30/09/2017  
 Simonetti Aline, Lily - 02/10/2017  
 Bechet Louna, Catherine, Martine, Natacha - 03/11/2017  
 Bourges Léo - 22/12/2017

## 12 naissances

### du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Le Drogo Méliau, Aurélien, Jean - 30/01/2018  
 Le Corre Maëlyne, Fanny, Marie - 28/02/2018  
 Poulain Valentine - 09/03/2018  
 Fur Kerjean Jeff - 23/03/2018  
 Guillemot Lise, Inès, Cindy - 10/04/2018  
 Caltagirone Elara - 14/04/2018  
 Morantin Ewenn, Marc, Dominique - 03/05/2018  
 Portier Jade - 08/05/2018  
 Le Flohic Enzo, Alexandre - 10/06/2018  
 Le Baud Amy, Marcelle, Marie - 13/07/2018  
 Le Tohic Laly, Michèle, Maryse - 19/07/2018  
 Poisson Raphaël, Alexandre, René - 22/09/2018

## 7 mariages du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Cousin Frank, Didier, Alain  
 avec Laurent Céline, Anne, Marie, Françoise - 15/04/2017  
 Bodénan Christophe  
 avec Garnier Blandine, Jeanne - 15/07/2017  
 Etouaria Nicolas, Clovis  
 avec David Claire, Simone, Théonille - 22/07/2017  
 Remot Frédéric, Christian, Sylvain, Dominique  
 avec Cappe Jessica - 22/07/2017  
 Dicharry-Bonnassies Yohan, Jean-Charles, Norbert, Joseph  
 avec Choulier Noémie, Isabelle - 14/08/2017  
 Saïb Karim Hassen  
 avec Périgault Colette, Camille, Micheline - 19/08/2017  
 Avril Florent  
 avec Brembilla Carole, Anne, Marie - 19/08/2017

## 9 mariages du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Mohamed Serge  
 avec Le Bigot Anne, Simone, Marie, Thérèse - 24/03/2018  
 Le Guyader Xavier, Rémi  
 avec Champenois Audrey - 28/04/2018  
 Lauby Stéphane, Jacques, Joseph  
 avec Ménager Céline, Jeannine, Thérèse - 28/04/2018  
 Simonetti Baptiste  
 avec Ottaviani Lucile, France - 05/05/2018  
 Van Meeuwen Guillaume, Bernard, Emile  
 avec Cregut Mélanie, Julie - 05/05/2018  
 Audran Benjamin  
 avec Hergue Maria, Sylvie - 09/06/2018  
 Jéhanno Florent, Bénoni, Noël  
 avec Morel Tifenn, Alexandra, Henriette, Anne-Marie, Françoise - 07/07/2018  
 Le Héno Etienne, Joseph, Marie  
 avec Cauchois Evelyne, Marie, Louise - 21/07/2018  
 Le Duc Steven, Jean, Marie  
 avec Coutureaux Aurélie, Kristell - 18/08/2018

## 7 décès du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Le Ouay Lucien, Joseph, Marie - 22/03/2017  
 Harnay Robert, Henri, Fernand - 09/04/2017  
 Narvor Jean, Henri, André - 22/04/2017  
 Carré Marie, Ange, Joseph veuve Le Bouard - 12/07/2017  
 Mentec Claudine, épouse Le Ouay - 19/09/2017  
 Le Quernec Jean, Joseph - 06/12/2017  
 Guégano Jeanne, Marie, épouse Le Bouédec - 08/12/2017

## 7 décès du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018

Mauvais Germaine, Marie, Hélène, épouse Le Toullec - 29/01/2018  
 Tertrais Henri, Jean, Yves Marie - 23/03/2018  
 Le Bouédec Louis, Eugène, Marie - 12/05/2018  
 Le Beller Marcel, Alain, André - 22/05/2018  
 Le Guéhennec Jean-Pierre - 24/07/2018  
 Le Corre Germaine, veuve Jaffré - 26/07/2018  
 Nabec Louis, Noël, Marie - 04/09/2018  
 Le Diagon Mélanie, Joséphine - 31/10/2018

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

DATE	MANIFESTATION
<b>JANVIER</b>	
samedi 12	Galette des Rois, AS Calan
vendredi 18	Galette des Rois, Comité de Jumelage
samedi 19	Vœux de la municipalité
<b>FEBVRIER</b>	
samedi 9 au dimanche 10	Salon des Terroirs
samedi 23 au dimanche 24	Choucroute de l'AS Calan
<b>MARS</b>	
vendredi 8	AG du Comité de Jumelage Calan/St Buryan
samedi 16 au dimanche 17	Repas société de chasse
dimanche 17	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
<b>AVRIL</b>	
samedi 20	Course enfants, 11ème course nature, repas et fête foraine
dimanche 21	30ème grand prix cycliste et fête foraine
<b>MAI</b>	
mercredi 8	Commémoration de la fin de la guerre 39-45
vendredi 24	Portes ouvertes + danse du monde Ecole du Levant
samedi 25	Tournoi de foot de l'AS Calan
dimanche 26	Elections européennes
jeudi 30 au dimanche 2 juin	Accueil du Jumelage anglais
<b>JUIN</b>	
samedi 1 au dimanche 2	AG AS Calan
vendredi 14	Rando pique-nique sur les chemins de randonnées
samedi 15	Comice agricole
samedi 22 au dimanche 23	Fête de l'école + repas
<b>SEPTEMBRE</b>	
vendredi 6	AG Société de Chasse
vendredi 13	Réunion Comité de Jumelage
samedi 14	Repas Association Calan Soussane
vendredi 20	AG Amicale des Parents d'Elèves
dimanche 22	Journée de patrimoine
<b>OCTOBRE</b>	
samedi 12 au dimanche 13	Repas du Comité de Jumelage
<b>NOVEMBRE</b>	
lundi 11	Commémoration guerre
du vendredi 15 au dimanche 17	Amicale des Parents d'Elèves + Repas
vendredi 22	AG des Amis de Calan
<b>DECEMBRE</b>	
vendredi 6	Téléthon
samedi 7	Repas des personnes âgées CCAS
dimanche 15	Marché de Noël

A NOTER :

Gym les lundis et mercredis soir (19h - 20h) et les lundis matin de 9h à 10h : cours adultes

Eveil musical : 1er samedi matin du mois

Théâtre : les jeudis de 17h à 19h (à confirmer)

Breizh Penchak Silat : le lundi soir (de 18h30 à 20h) sauf vacances scolaires

Breizh Penchak Silat : le vendredi soir (19h30 à 21h) sauf vacances scolaires

## LOCATION DE SALLES

### Tarifs :

SALLE POLYVALENTE 1 journée : 180 € - Forfait 2 jours : 250 €

ESPACE RENCONTRE 1 journée : 110 € - Forfait 2 jours : 160 €

### Rappel des consignes de tri :

Les déchets ultimes sont évacués en sacs fermés dans les containers extérieurs bleus

Les déchets bio en sacs verts fermés dans les containers verts

Les emballages, plastique, cartons, gobelets, nappes en papier, dans les containers jaunes

Mairie de Calan

2 Place de l'église 56240 CALAN

contactmairie@calan56.fr

Tél : 02 97 33 33 85

Horaires d'ouverture Mairie

Lundi de 9h à 12h30,

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30,

Mercredi et samedi de 9h à 12h.



En flashant ce QR code, vous arriverez vers la page web de Calan !

Pour information, la ville dispose aussi d'une page Facebook : Calan 56.

## Marché de Noël

**16** MARCHÉ de Noël  
Salle polyvalente de CALAN  
ENTRÉE GRATUITE  
10h à 18h  
20 Exposants:  
100% créateurs et producteurs  
Baptêmes poney  
Présence du Père Noël  
10h et 15h  
Présence d'un photographe, Photos gratuites  
Organisé par l'Amicale des parents d'élèves, et la municipalité.

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 16 décembre, de 10h à 18h, à la salle polyvalente de Calan. Marchés 100% créateurs, producteurs (mosaïques, bijoux, tipi, bougie, miel etc...). Buvette sur place. Entrée gratuite ! Le père Noël sera présent de 10h à 11h et de 15h à 16h, photographe (gratuit). Les bénéfices seront reversés à l'Amicale des parents d'élèves organisateurs (avec la municipalité) de ce marché.